

Conditions générales de vente

Formation professionnelle continue

Mise à jour 07-04-2021

1. OBJET

- Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de formation proposées par la société, et faisant l'objet d'une commande de la part du Client. Ce sont uniquement des formations, non diplômantes, non certifiantes, en présentiel ou à distance, qui donnent accès à un savoir faire lié aux marchés publics.
- La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le bon de commande signé (transmission électronique, courrier).
- Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.
- Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la société, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
- La société se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la Société et le Client.

2. DÉFINITIONS :

- Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans le présent catalogue réalisée dans nos locaux ou ceux de nos partenaires
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux
- Client : personne morale ou physique qui achète la prestation
- Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

3. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS :

Pour les clients personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, de l'acompte, s'il y a lieu (montant indiqué sur la convention de formation ou le bon de commande valant convention de formation) et, d'autre part, de la convention ou du bon de commande valant convention de formation, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du contrat de formation signé et, d'autre part, d'un acompte de 50% du prix de la formation.

Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétraction de 10 jours qui court à compter de la signature de ce contrat.

2. TARIF

- Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs figurent sur le catalogue de formations de l'année en cours accessible sur demande.
- L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participant mais le Client de la société est l'entreprise ou l'institution contractant figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.
- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le participant ne s'est pas présenté.
- Nos tarifs sont forfaitaires. Nos prix sont nets de toute taxe car nous sommes exonérés de TVA (Art. 261.4.4°-A du CGI). Les prix indiqués comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail. Les dejeuners ou café sont à charge des clients.
- Les frais de déplacements éventuels sont calculés sur les tarifs des frais de transport de l'administratif en cours de validité. Ces frais de transport figurent sur le devis initial transmis à la société. Ces frais de transport figurent sur le devis initial transmis à la société et ne s'appliquent que pour les formations INTRA.
- L'inscription de plusieurs personnes d'un même organisme à une même formation, aux mêmes dates, fait bénéficier le Client de réductions : 10% pour le 2e participant, 20% pour le 3e, 30% pour le 4e et les suivants.
- Formations en classe virtuelle : Nos prix comprennent la formation, le dossier en version électronique regroupant les supports de travail. Les équipements (matériel et connexion internet) pour accéder à une classe virtuelle sont à la charge du client

3. RÈGLEMENT

- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à 30 jours à réception de facture pour les Sociétés et devra être effectué par virement :

IBAN FR76 1780 7000 0495 3212 9305 645

RIB 17807 00004 95321293056 45

Ou par chèque à l'ordre de SERVAERO avec le numéro de la facture et le nom du ou des participants.

- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 €. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

- En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

La société se réserve le droit :

- D'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ;
- De refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

4. ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS

- Formulées par écrit, L'annulation de formations présentielles donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation.
- Pour les formations présentielles, les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant.
- La Société se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
- En cas d'annulation d'une formation en visio-conférence liée à des problème de connexion internet, le stagiaire se verra proposé une autre date de formation, sans pouvoir exiger le remboursement de la formation contractualisée.

5. CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE :

Un courriel de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressé au client. La société SERVAERO ne peut être tenue responsable de la non réception de celui-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation. Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

6. LIEUX DE FORMATION

2370 chemin de ceinture
82000 MONTAUBAN
direction@servaero.fr

Organisme de formation enregistré sous le N°73 82 00583.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

07 69 80 09 66

www.servaero.fr

- Toutes nos formations se déroulent dans les locaux de nos clients (formation INTRA) ou dans des locaux remplissant les conditions d'accueil du public, en particulier les personnes en situations de handicap ou à mobilité réduite. Ces locaux sont sélectionnés pour leur accès, équipement, clarté, organisation matérielle des salles, matériels pédagogiques fournis (Tv rétroprojecteur...).

Les formations en visio-conférence se déroulent à partir de nos locaux.

Le choix du lieu de réalisation de la formation pour le stagiaire reste de sa responsabilité. Les moyens matériels pour y participer sont à la charge des participants qui doivent s'assurer de la qualité de leur connexion internet.

7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ – GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. SERVAERO se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 6 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 et par la loi RGPD du 20 juin 2018, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de Servaero.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

La société SERVAERO est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à La société Servaero. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par La société Servaero est illicite et pourra donner à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

9. CONFIDENTIALITÉ :

La société Servaero, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

10. CONTACT SERVAERO

2370 Chemin de ceinture – 82000 MONTAUBAN Tel : 07 69 80 09 66 mail : formation@servaero.fr